

Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 2^e trimestre 2025

En moyenne au 2^e trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 707 250 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 11 567 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 79 416 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 622 340. Parmi eux, 337 940 sont sans emploi (catégorie A) et 284 400 exercent une activité réduite (catégories B, C).

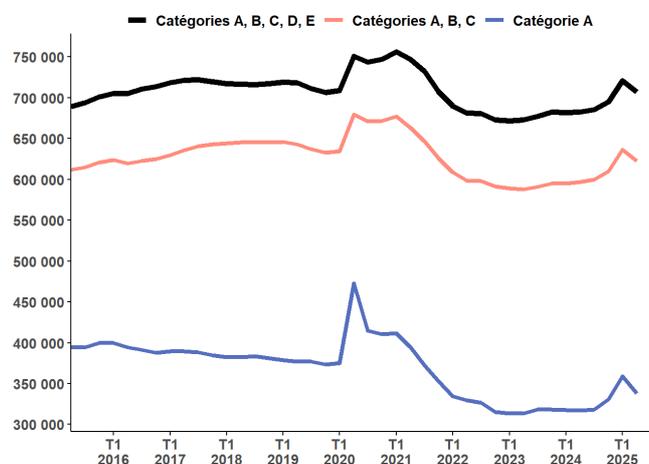
Au 2^e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) diminue de 1,9 % (-13 580) et croît de 3,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 2,2 % (-13 880) sur le trimestre et augmente de 4,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 5,8 % (-20 830) ce trimestre et croît de 6,6 % sur un an.

En France (hors Mayotte), au 2^e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social baisse de 2,2 % (-141 200). Pour les catégories A, B, C il baisse de 2,2 % (-126 000). En catégorie A, il diminue de 5,7 % (-195 700) ce trimestre.

Hors bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 4,5 % ce trimestre et croît de 4,7 % sur un an.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#). Au premier semestre 2025, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions. Entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2025, les changements des règles d'actualisation ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, un impact à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.

En juin 2025, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé (voir avertissement p.3).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8).

Prochaine parution, le mardi 28 octobre 2025 : Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 3^e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	316 880	358 770	337 940	-5,8	6,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	98 920	94 940	98 100	3,3	-0,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	181 050	182 510	186 300	2,1	2,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	596 850	636 220	622 340	-2,2	4,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	35 730	35 980	37 250	3,5	4,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	49 700	48 630	47 660	-2,0	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	682 290	720 830	707 250	-1,9	3,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)		2 343	11 567	393,7	
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)		72 808	79 416	9,1	
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 014,2	3 408,1	3 212,4	-5,7	6,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	849,1	813,3	840,0	3,3	-1,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 526,5	1 516,7	1 559,7	2,8	2,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 389,8	5 738,1	5 612,1	-2,2	4,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	352,6	352,6	348,5	-1,2	-1,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	403,0	404,0	392,7	-2,8	-2,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 145,3	6 494,6	6 353,4	-2,2	3,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)		26,6	111,8	320,1	
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)		809,3	887,8	9,7	

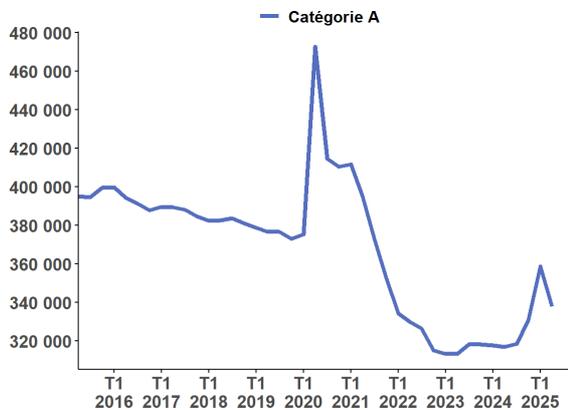
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

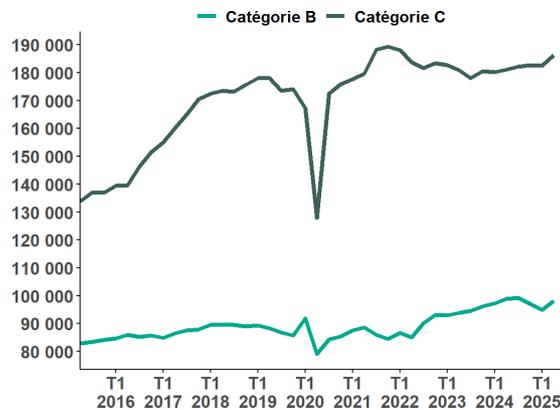
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B et C

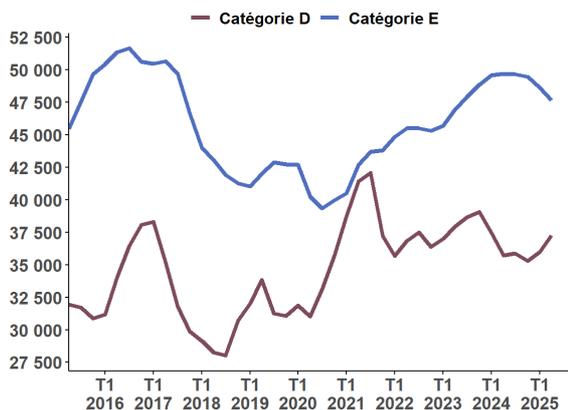
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D et E

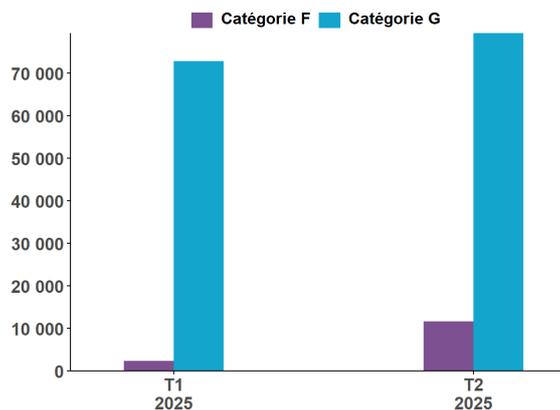
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F et G

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données brutes



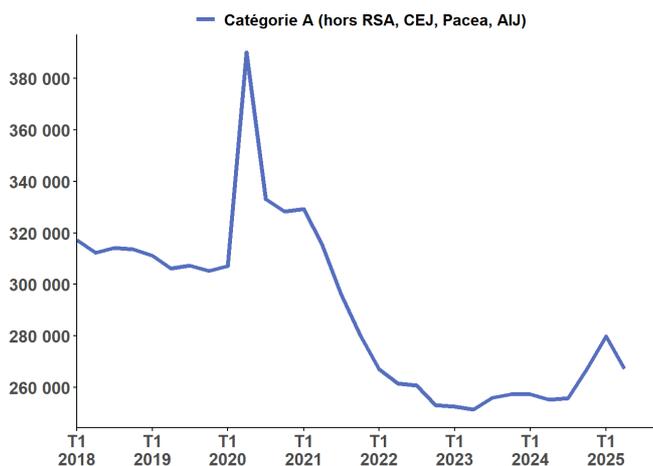
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'élargissement de l'inscription obligatoire à de nouveaux publics (en particulier aux demandeurs et bénéficiaires du RSA et aux jeunes en CEJ, AIJ ou en PACEA) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

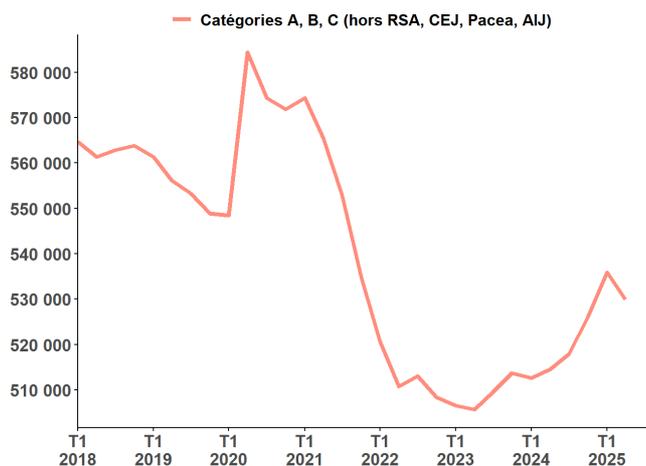


Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

nouveaux entrants. Ainsi, au 2^e trimestre 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'inscrits hors demandeurs et bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA, AIJ) baisse de 4,5 % pour les inscrits en catégorie A (+4,7 % sur un an) et diminue de 1,1 % pour ceux en catégories A, B, C (+3,0 % sur un an). En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, PACEA, AIJ) baisse de 3,9 % pour les inscrits en catégorie A (+6,0 % sur un an) et baisse de 0,6 % pour ceux en catégories A, B, C (+3,6 % sur un an).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

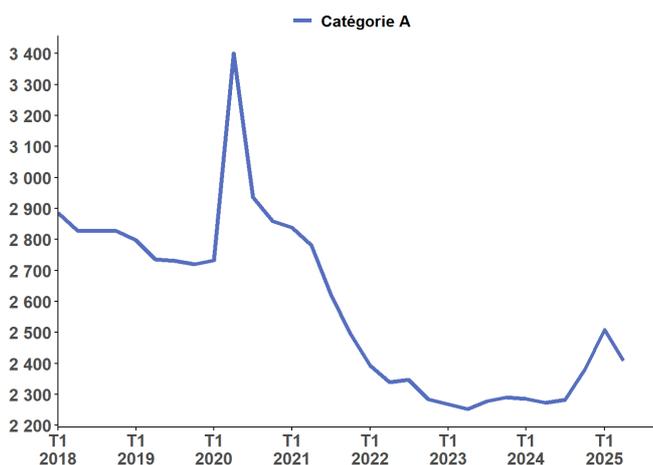
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

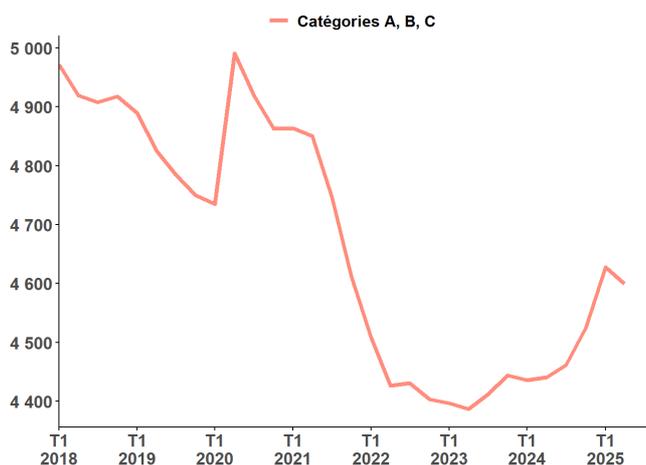
France (hors Mayotte), données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

France (hors Mayotte), données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements (*Consulter le [chiffre national](#)*) :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C (étant dispensés d'actualisation, ces inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Cette évolution a un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT. Entre le 1er et le 2e trimestre 2025, ces changements ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, et à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.

- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail en juin 2025.

Demandeurs d'emploi par département

Au 2^e trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -2,8 % en Savoie et -1,1 % en Ardèche. Sur un an, elles se situent entre +2,0 % en Ardèche et +6,0 % en Haute-Savoie.

Sur un trimestre les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -6,5 % dans le Puy-de-Dôme et -4,5 % en Ardèche. Sur un an, elles se situent entre +2,6 % en Ardèche et +11,4 % dans le Cantal.

TABLEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories ABC)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	596 850	636 220	622 340	-2,2	4,3
Ain	43 440	46 140	45 390	-1,6	4,5
Allier	25 750	27 130	26 540	-2,2	3,1
Ardèche	28 830	29 730	29 400	-1,1	2,0
Cantal	6 980	7 580	7 370	-2,8	5,6
Drôme	47 360	49 500	48 530	-2,0	2,5
Isère	86 660	91 890	89 910	-2,2	3,8
Loire	59 000	62 460	60 860	-2,6	3,2
Haute-Loire	15 340	16 030	15 840	-1,2	3,3
Puy-de-Dôme	48 130	51 080	49 970	-2,2	3,8
Rhône	145 720	157 470	153 780	-2,3	5,5
Savoie	30 040	32 520	31 610	-2,8	5,2
Haute-Savoie	59 600	64 690	63 150	-2,4	6,0
France (hors Mayotte) - En milliers	5 389,8	5 738,1	5 612,1	-2,2	4,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 3 | Inscrits en catégorie A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégorie A)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	316 880	358 770	337 940	-5,8	6,6
Ain	22 730	25 600	24 150	-5,7	6,2
Allier	13 980	15 420	14 480	-6,1	3,6
Ardèche	14 520	15 600	14 900	-4,5	2,6
Cantal	3 240	3 830	3 610	-5,7	11,4
Drôme	23 960	26 300	24 880	-5,4	3,8
Isère	46 750	52 630	49 610	-5,7	6,1
Loire	31 420	35 000	32 850	-6,1	4,6
Haute-Loire	7 060	7 850	7 430	-5,4	5,2
Puy-de-Dôme	24 360	27 410	25 640	-6,5	5,3
Rhône	80 100	93 490	87 780	-6,1	9,6
Savoie	15 240	17 650	16 770	-5,0	10,0
Haute-Savoie	33 520	38 000	35 850	-5,7	7,0
France (hors Mayotte) - En milliers	3 014,2	3 408,1	3 212,4	-5,7	6,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 2^e trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 7,4 % pour les moins de 25 ans (+16,9 % sur un an), baisse de 1,5 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+2,8 % sur un an) et baisse de 0,9 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+1,6 % sur un an).

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 13,7 % pour les moins de 25 ans (+24,9 % sur un an), baisse de 4,6 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+4,6 % sur un an) et diminue de 3,0 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+2,0 % sur un an).

TABLEAU 4 | Inscrits en catégories A, B, C et A par âge

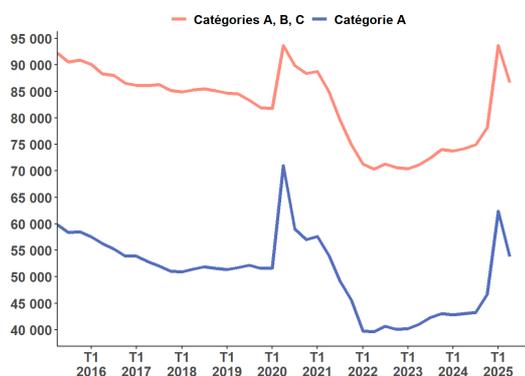
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	596 850	636 220	622 340	-2,2	4,3
Moins de 25 ans	74 170	93 630	86 710	-7,4	16,9
Entre 25 et 49 ans	364 010	379 930	374 380	-1,5	2,8
50 ans et plus	158 670	162 660	161 250	-0,9	1,6
Ensemble de la catégorie A	316 880	358 770	337 940	-5,8	6,6
Moins de 25 ans	43 060	62 360	53 800	-13,7	24,9
Entre 25 et 49 ans	187 750	205 900	196 360	-4,6	4,6
50 ans et plus	86 070	90 510	87 780	-3,0	2,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

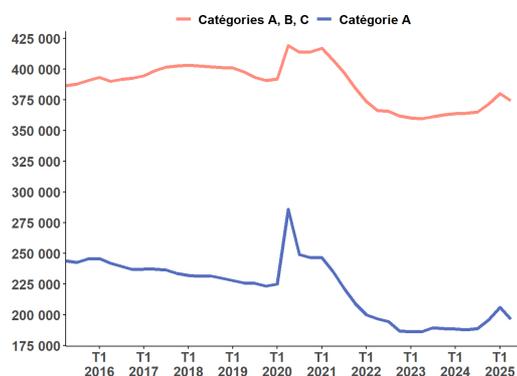
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

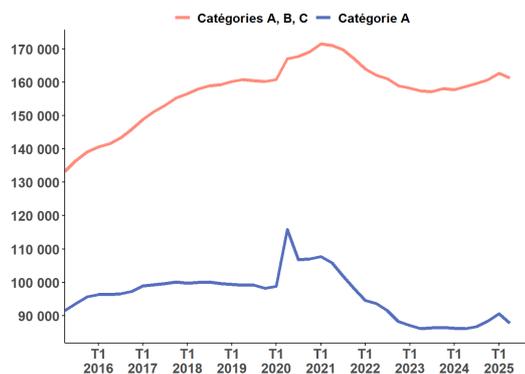
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

Au 2^e trimestre 2025, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,5 % (+5,3 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an diminue de 4,8 % (+3,5 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus augmente de 1,6 pt (+0,4 pt sur un an) et s'établit à 42,9 % au 2^e trimestre 2025. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 43,7 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté ⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i>					
Moins de 1 an	343 490	373 330	355 450	-4,8	3,5
Moins de 3 mois	137 190	155 050	135 410	-12,7	-1,3
De 3 mois à moins de 6 mois	90 630	94 660	94 530	-0,1	4,3
De 6 mois à moins de 12 mois	115 670	123 620	125 520	1,5	8,5
Un an ou plus	253 360	262 890	266 890	1,5	5,3
De 1 an à moins de 2 ans	116 040	121 210	123 840	2,2	6,7
De 2 ans à moins de 3 ans	49 800	54 630	55 060	0,8	10,6
3 ans ou plus	87 520	87 040	88 000	1,1	0,5
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	596 850	636 220	622 340	-2,2	4,3
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,4 %	41,3 %	42,9 %	1,6 pt	0,4 pt
<i>France (hors Mayotte) - En milliers</i>					
Un an ou plus	2 359,1	2 420,5	2 454,6	1,4	4,0
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	43,8 %	42,2 %	43,7 %	1,6 pt	-0 pt

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

⁽¹⁾ L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 2^e trimestre 2025 augmente de 18,2 % par rapport au trimestre précédent (+25,8 % sur un an). Les entrées pour fin de contrat (-930), fin de mission d'intérim (-360), démission (-200), rupture conventionnelle (-290), autre licenciement (-70), première entrée sur le marché du travail (-400), retour d'inactivité (-330), réinscription rapide (-500) et motif indéterminé (-580) sont en baisse. Les entrées pour autres motifs (+15 970) sont en hausse.

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 2e trimestre 2025	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	11 710	-7,4	-9,9
Fin de mission d'intérim	3 430	-9,5	-20,0
Démission	3 260	-5,8	-14,0
Rupture conventionnelle	4 880	-5,6	-3,2
Licenciement économique	1 320	0,0	2,3
Autre licenciement	4 070	-1,7	-1,5
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	1 890	-17,5	-29,7
Retour d'inactivité ⁽²⁾	8 710	-3,7	-15,8
Réinscription rapide ⁽³⁾	8 610	-5,5	-17,1
Autres motifs ⁽⁴⁾	28 510	127,4	567,7
Motif indéterminé	3 710	-13,5	-15,9
Ensemble des entrées en catégories A,B,C	80 100	18,2	25,8
France (hors Mayotte) - En milliers	713,7	19,6	26,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi. Inclut depuis janvier 2025 les motifs d'entrée des publics "loi pour le plein emploi" (demande de RSA, parcours contractualisé en mission locale, Cap'Emploi)

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 7 | Sorties de catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 2e trimestre 2025	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	10 690	3,0	-10,1
Entrée en stage ou en formation	5 820	8,2	8,2
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	5 790	-0,2	2,3
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	53 360	95,2	91,7
Radiation administrative	3 630	-19,2	-40,2
Autres cas ⁽³⁾	7 920	10,8	37,7
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	87 220	44,1	39,4
France (hors Mayotte) - En milliers	756,8	42,4	36,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi

est donnée par l'enquête Sortants.

(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics "loi pour le plein emploi" et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

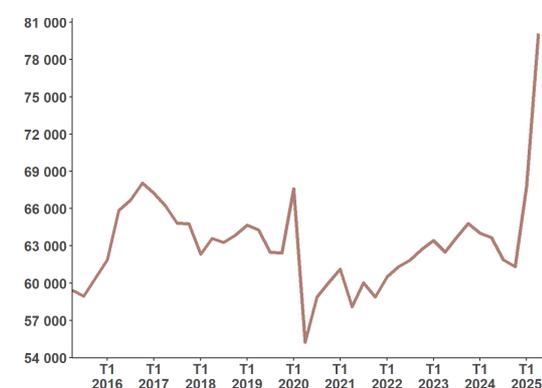
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C augmente de 44,1 % (+39,4 % sur un an). Les sorties pour arrêt de recherche (-10) et radiation administrative (-860) sont en baisse. Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+310), entrée en stage ou en formation (+440), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+26 030) et autres cas (+770) sont en hausse.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C croît de 19,6 % entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 2^e trimestre 2025 (+26,8 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C croît de 42,4 % (+36,3 % sur un an).

GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



GRAPHIQUE 14 | Sorties de catégories A, B, C tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



ENCADRÉ • Source et Méthode

Source : La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné. Depuis 2018, la publication commune Dares-France Travail est trimestrielle et présente la moyenne du nombre d'inscrits sur le trimestre passé, ainsi que les flux d'entrées et de sorties. Cette refonte de la publication vise à mettre l'accent sur les évolutions tendanciennes de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Éléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles. Elles correspondent à la somme des effectifs ou des flux pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois.

Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Lorsque l'on souhaite interpréter les variations trimestrielles des séries d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables. Pour cette raison, les séries brutes sont corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) à l'aide de méthodes statistiques, afin de permettre une lecture ne tenant pas compte de ces effets. Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent résulter soit de la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, soit de chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels figurent aussi des incidents et changements de procédure dont certains ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Catégories statistiques d'inscrits à France Travail, chômeurs au sens du BIT

Depuis 2009, la Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du [rapport](#) du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- une catégorie F, qui réunit les personnes les plus éloignées de l'emploi qui sont orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- une catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories ne sont présentées qu'en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. L'inscription à France Travail en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, mais qui ne se recouvrent pas (plus de précisions sur le [site internet de la Dares](#)).

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#). L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).